

**Réponse du Conseil administratif du 27 mai 2024 à l'interpellation écrite du 26 mars 2024 de M<sup>me</sup> Michèle Rouillet et M. Maxime Provini: «Demande de précisions concernant les coûts de l'annulation de la pièce Les émigrants».**

*TEXTE DE LA QUESTION*

Merci de transmettre des données chiffrées précises et détaillées.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

L'annulation du spectacle *Les émigrants*, qui devait clore la dernière saison portée par la codirection précédente de la Comédie de Genève, constituée alors de Natacha Koutchoumov et de Denis Maillefer, a été prise après de nombreuses étapes de recherches de solutions, de négociations, d'examen du droit du travail et d'analyses financières.

Pour rappel, la Comédie de Genève est l'une des deux institutions théâtrales placées sous la gestion de la Fondation d'art dramatique (FAD), fondation de droit public. En date du 5 juillet 2023, cette dernière a envoyé un courrier au Conseil administratif de la Ville de Genève qui présentait un déroulé factuel des événements, ainsi qu'une analyse de certains volets spécifiques dont les finances du projet. Ce courrier a ensuite été transmis à l'ensemble du Conseil municipal. En outre, considérant son statut de fondation de droit public, la FAD envoie ses comptes saisonniers chaque année au Conseil administratif et au Conseil municipal pour approbation.

Considérant la question écrite, il incombe à notre Conseil de revenir sur certaines indications financières relatives à cette annulation.

*Budget et comptes du projet de création Les émigrants*

Le spectacle susmentionné était un spectacle d'envergure pour la Comédie de Genève qui en assurait la production déléguée.

Pour sa création et son exploitation à Genève, le budget prévisionnel s'élevait à 1 092 701 francs financés ainsi: 517 634 francs revenaient à la Comédie de Genève, 89 817 francs étaient prévus en recettes de billetterie, 86 500 francs provenaient d'apports en coproduction de deux théâtres et 398 750 francs relevaient d'un soutien financier d'une fondation privée genevoise (soutien financier d'un montant total plus important réparti entre la création et l'exploitation du spectacle à Genève et en Avignon).

Considérant l'annulation des représentations de ce spectacle à Genève, un manque à gagner total de 84 194 francs a été identifié provenant majoritairement de l'absence de billetterie ainsi que du retrait d'une petite coproduction d'un théâtre français. Toutefois, des économies s'élevant au total à 38 697 francs ont également été enregistrées à la suite d'une diminution des charges d'exploitation (diminution des frais d'hébergement, absence de droits d'auteurs, etc.) étant donné que les représentations n'ont pas eu lieu. Enfin, l'apport de la fondation privée genevoise ainsi que l'importante coproduction du Théâtre de l'Odéon ont été maintenus.

Comme le précisait le courrier de la FAD du 5 juillet 2023, en page 4, et transmis au Conseil municipal, un maintien des représentations à Genève aurait en revanche engendré des coûts supplémentaires liés à un éventuel «conflit collectif de travail, des demandes aux Prud'hommes, voire une intervention de l'OCIRT et/ou des syndicats, ou de la Cour des comptes».

Concernant l'annulation du spectacle *Les émigrants* au Festival d'Avignon, il est important de noter que son remplacement par une autre production déléguée de la Comédie de Genève, soit «dans la mesure de l'impossible» créée en 2022 à Genève, a permis de ne pas engendrer des coûts non budgétés. En effet, les charges liées au spectacle initialement prévu, s'élevant au total à 76 736 francs et concernant quasi exclusivement les salaires de l'équipe artistique, ainsi que celles du spectacle de remplacement, s'élevant à 102 644 francs, ont été totalement couvertes par l'apport d'une fondation privée genevoise. Ce partenariat financier a d'ailleurs été renouvelé dans le cadre du Festival d'Avignon 2024.

A la lumière des éléments susmentionnés, il est important de relever que les coûts de l'annulation du spectacle *Les émigrants* pour la Comédie de Genève ont été maîtrisés, que tous les salaires de l'équipe artistique genevoise ont été honorés dans leur intégralité et que la confiance des partenaires dans cette institution phare de la vie culturelle genevoise n'a pas été affaiblie.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

Le conseiller administratif:  
*Sami Kanaan*